



**HAL**  
open science

## Les débuts de l'Annuaire

Colette Le Lay

► **To cite this version:**

| Colette Le Lay. Les débuts de l'Annuaire. 2017. hal-03211040

**HAL Id: hal-03211040**

**<https://hal.science/hal-03211040>**

Submitted on 28 Apr 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

# Les débuts de l'Annuaire

Colette Le Lay

Dès la fondation du Bureau des longitudes en 1795, l'article 9 du règlement précise que : « Le Bureau présentera chaque année au Corps Législatif un Annuaire propre à régler ceux de toute la République. »

Lors de la 39<sup>e</sup> assemblée du 22 nivôse an IV (12 janvier 1796), les membres du Bureau s'inquiètent de ce qui va composer ledit *Annuaire* :

« On parle de l'Annuaire que nous sommes chargés d'y mettre [sic] : le lever et le coucher du ☉ et de la ☾ et l'équation du tems. les jours de la lune. périégée, équinox. Ascendant les passages des planètes et les déclinaisons  
une explication de la sphère et des éclipses, des comètes. les révolutions. Vénus en plein jour. les poids et mesures. » (Voir Figure 1)

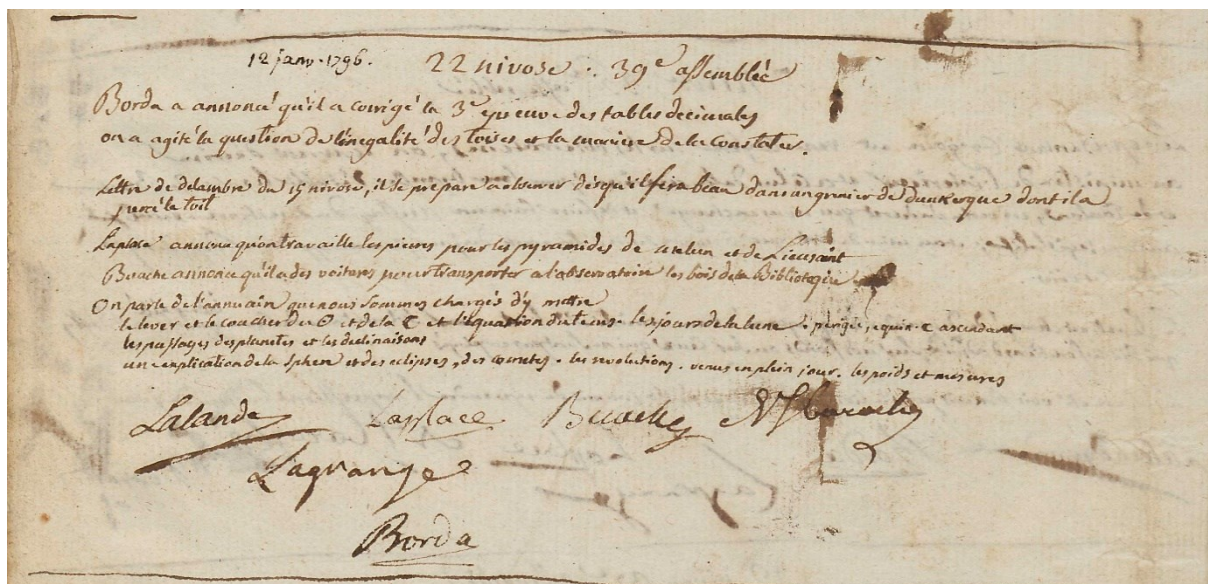


Figure 1 - Procès-verbal du 12 janvier 1796

C'est le « citoyen » Bouvard qui est chargé de l'élaboration du premier numéro pour lequel Jérôme Lalande préconise un tirage à 4000 exemplaires – nombre réduit à 1200 l'année suivante.

Le 4 thermidor an IV (22 juillet 1796), une liste des destinataires est arrêtée. L'Institut a la part belle (144 exemplaires), les autres devant être remis au Directoire et aux ministres, à l'École polytechnique, à quelques personnalités du monde savant et à l'Observatoire. Après quelques soubresauts, la première livraison pour 1797 est enfin disponible en août puisque l'année républicaine débute en vendémiaire-septembre (voir Figure 2).

L'un des enjeux de la période post révolutionnaire étant la généralisation des systèmes métrique et décimal, le Bureau établit, pour 1799, deux jeux d'épreuves. Dans la première, toutes les mesures sont décimalisées, y compris les angles et les heures. Dans la seconde, le système métrique et

décimal est mis en place à l'exclusion de ces deux cas particuliers. Dès l'année suivante, cette seconde version gagne la bataille.

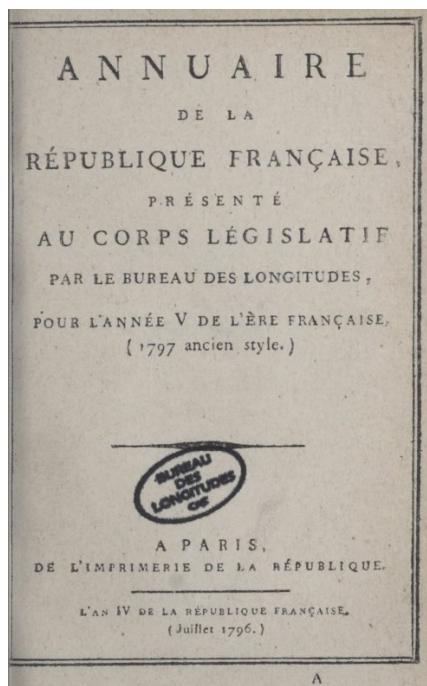


Figure 2 - *Annuaire du Bureau des longitudes pour l'année 1797* (Source : [gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr) / Observatoire de Paris)

Le calendrier républicain donne également lieu à quelques échanges qui s'étendent sur plusieurs années. Doit-on s'y tenir ou proposer les deux calendriers ? En août 1805, le Bureau anticipe le retour programmé au calendrier grégorien : l'*Annuaire* pour l'an XIV ne comporte que trois mois mais il est complété par l'*Annuaire* entier de 1806. Désormais, l'*Annuaire* sera livré pour janvier.

Au fil du temps, les débats portent sur les tables à ajouter ou soustraire, les institutions et personnalités auxquelles on délivre l'*Annuaire*, le tirage. Ainsi, le 14 fructidor an XII (1<sup>er</sup> septembre 1804), Méchain qui poursuit la prolongation de la Méridienne de France écrit au Bureau pour demander « douze exemplaires de l'*Annuaire* pour distribuer à ceux qui favorisent ses opérations en Espagne ». Plus généralement, les astronomes et observatoires étrangers figurent très vite au nombre des destinataires afin de recevoir leurs publications en retour.

Pendant ces premières années, l'*Annuaire* tend à prendre la forme d'un inventaire à la Prévert dans lequel chaque membre préconise l'adjonction d'une table qui lui tient à cœur (population des villes importantes, marées, table de mortalité, etc.) provoquant une inflation du nombre de pages. Le 12 vendémiaire an XIV (4 octobre 1805), Laplace décide de faire cesser la cacophonie et devient, avec Burckhardt, commissaire pour l'*Annuaire*. C'est le début de l'institutionnalisation d'une « commission de l'*Annuaire* » qui prendra diverses formes, tantôt fusionnant avec son analogue de la *Connaissance des temps*, tantôt prenant son indépendance, se bornant parfois à une existence virtuelle jusqu'à ce qu'une séance décide de sa réunion après une période de somnolence...

Un authentique « courrier des lecteurs » se crée, les usagers faisant état d'erreurs, s'émouvant de certaines prévisions, suggérant de nouvelles tables, proposant des données. Ainsi, le 29 thermidor an VIII (17 août 1800), le préfet de police réclame les levers et couchers du Soleil et de la Lune afin

d'établir un « tableau pour l'illumination des rues de Paris ». Notons également la crainte soulevée chez les habitants de Marennes par « la hauteur de la marée du 4 mars », annoncée dans l'*Annuaire* pour 1825. Le Bureau rassure en expliquant un chiffre « mal imprimé, et mal compris » (*Procès-verbal* du 26 janvier 1825).

Les traces de l'Histoire sont aussi perceptibles dans l'*Annuaire*. Sous l'Empire, les territoires annexés par les conquêtes napoléoniennes doivent figurer dans les tables de populations. Ainsi le 7 novembre 1810, le ministre de l'Intérieur demande d'y ajouter « les départements de l'Italie, de la Hollande et celle des cantons suisses ». Dans le *procès-verbal* du 18 septembre 1811, la carte s'agrandit avec « différentes parties de l'Europe : Westphalie, Wittenberg, Saxe, Suisse et Espagne ».

Jérôme Lalande était coutumier du procédé des « additions » à la *Connaissance des temps*. Il récidive avec l'*Annuaire* en proposant dès 1804 une notice de chronologie. La tradition des notices s'instaure, Biot proposant les voyages de Humboldt pour 1808 ou Prony décrivant les travaux des Ponts-et-Chaussées en 1809-1810. Mais les notices acquièrent leurs lettres de noblesse en 1811 lorsque François Arago s'en empare pour ne plus y renoncer jusqu'à sa mort en 1853. Rédigées en parallèle au cours public d'astronomie, elles s'en nourrissent ou l'alimentent. L'actualité astronomique engendre des thématiques. La célèbre question de Louis XVIII à Laplace au sujet de la *lune rousse*, lors de la remise officielle de l'*Annuaire*, occasionne un cycle autour des influences supposées de la Lune (*Annuaire* pour 1827 et 1828).

La terreur suscitée par la comète de 1832 donne naissance à plusieurs notices autour des comètes dont la célèbre « *une comète peut-elle venir heurter la Terre ?* »

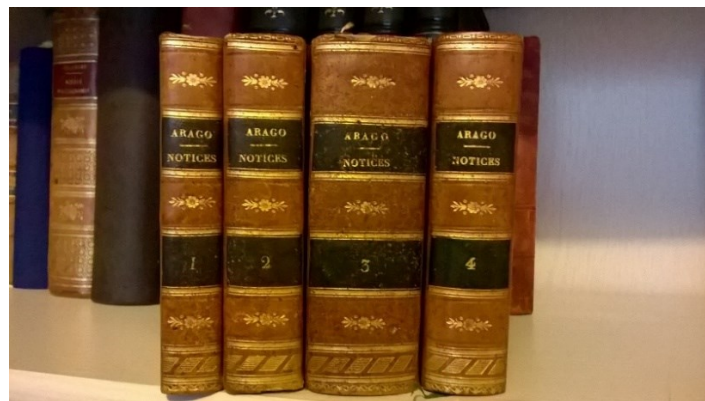


Figure 3 - Recueils de notices rédigées par François Arago (© Colette Le Lay)

Les notices d'Arago deviennent un rendez-vous annuel incontournable à une époque où il n'existe pas de revue de diffusion de l'astronomie. Les éditeurs flairant la bonne affaire en font des recueils séparés qui se vendent comme des petits pains.

La parution de l'*Annuaire* pour 1838 sans notice d'Arago engendre un scandale public et une lettre du ministre auquel Arago doit préciser que les statuts du Bureau ne stipulent aucune obligation de publier des notices. Mais, pour satisfaire les lecteurs frustrés, une *notice sur le tonnerre* est distribuée gratuitement.

Qu'advient-il de l'*Annuaire* à la mort d'Arago ? C'est ce que nous découvrirons dans un prochain focus...